



Commission Centrale d'Arbitrage

LABEL
ECOLE D'ARBITRAGE

GUIDE OPERATOIRE

« Année 2013 »

Communiquons Ensemble !!

Le Respect des Règles et de l'Arbitre

Le Plaisir d'Arbitrer





SOMMAIRE





I : Organisation



Le Label Ecole d'Arbitrage s'appuie sur un réseau de coordinateurs nationaux, régionaux et départementaux capables d'organiser sa mise en œuvre et de devenir, grâce à des échanges permanents, les véritables partenaires des clubs souhaitant créer ou développer ce type de structure.

Une liste des correspondants des ligues et des comités en charge de ce dossier est établie chaque saison.

Le Comité de Pilotage National :

Son rôle et ses missions se situent à 3 niveaux :

- Conseil et soutien aux CRA, CDA et clubs
- Etude et validation des dossiers de demande de labellisation
- Animation et développement, notamment autour de la partie « **ARBITRAGE** » du site internet de la FFHB

Afin d'assurer un meilleur service de proximité, le Comité de Pilotage National est constitué du coordinateur CCA et d'un coordinateur spécifique pour chaque secteur CCA

* Secteur Nord Ouest

DECONINCK Michel	06 09 10 57 75	micheldeconinck@sfr.fr

* Secteur Sud Ouest

BELARBI Bouziane	06 64 19 08 60	belbhb@hotmail.fr

* Secteur Nord Est

LABONNE Robert	03 86 70 25 57	boblabo@voila.fr

* Secteur Sud Est

BARADA Laurent	06 68 66 08 00	laurent.barada@gmail.com

Espérant ainsi répondre aux attentes des clubs sensibilisés à la formation d'arbitres ainsi qu'à la valorisation et au respect des règles et de l'arbitre, je souhaite qu'en fonction du travail de qualité réalisé les saisons précédentes, ce dossier continue sa progression et son développement en 2013.

Restant à votre écoute et à votre disposition pour toute aide, renseignement, remarque ou suggestion.

Eric Jullig
Membre CCA/FFHB - Coordinateur Secteurs/CRA/CDA
Coordinateur « Label Ecole d'Arbitrage »
06 46 32 62 05
eric.jullig@orange.fr

Introduction :

Le **Label Ecole d'Arbitrage,** créé lors de l'Assemblée Générale de la FFHB d'avril 2006 à Vittel, suite à un vœu présenté par la Commission Centrale d'Arbitrage, après une saison 2006/2007 de mise en œuvre est véritablement entré depuis 2007/2008 dans sa phase opérationnelle.

Ce label répond aux souhaits des CRA et des CDA qui peuvent ainsi mieux accompagner les projets arbitrage des Clubs.

Le présent document ainsi que les différentes pièces du dossier à constituer, élaborés en parfaite adéquation avec la politique et les priorités de la CCA, ont donc pour vocation de valoriser les projets déjà existants (reconnaissance du travail effectué), ou à défaut, de guider tout club désirant mettre en place une structure de type « école d'arbitrage » en partenariat avec leur comité et leur ligue.

Objectifs de l'Ecole d'Arbitrage :

- Intégrer la partie « Arbitrage » dans tout projet de club et ainsi créer une « Dynamique de groupe »
- Valoriser la fonction d'arbitre au sein du club (reconnaissance de son statut) ;
- Intégrer la connaissance des règles et le respect de l'arbitre auprès des joueurs, des managers, des dirigeants et des accompagnateurs
- Initialiser la filière des Jeunes Arbitres club
- Faire arbitrer les jeunes joueurs par les Jeunes Arbitres
- Détecter et fidéliser les (Jeunes) Arbitres les plus motivés
- Assurer le renouvellement des arbitres du club
- Etre reconnu auprès des différentes structures comme « Club Formateur d'Arbitres » par l'obtention d'un label

Précisions :

- Une école d'arbitrage est une organisation reconnue et structurée au sein du club, avec un responsable, des intervenants possédant une licence FFHB, des objectifs et un budget.
- En fonction du contexte, après validation des commissions compétentes (CDA, CRA), des clubs peuvent s'associer pour créer une école d'arbitrage ; tout Label attribué à une école d'arbitrage commune pourra alors être alloué aux clubs concernés.
- Un JA club est un **joueur** licencié (jusqu'à 18 ans) qui accepte de rejoindre volontairement l'école d'arbitrage.
- Le Label est une reconnaissance attribuée **chaque saison** par la CDA, la CRA et la CCA.

➢ Le Label est accessible à tous les clubs affiliés à la Fédération Française de Handball qui en font la demande, quelles que soient leurs tailles (nombre de licenciés) ou leurs niveaux de jeu.

➢ Pour obtenir un Label, le club devra compléter un dossier de Demande de Label qui sera signé et validé par le Club, le Comité et la Ligue

- Il décrit la composition, l'encadrement de l'Ecole d'Arbitrage, ses actions et son développement,
- Il intègre également la Charte tripartite

➢ En fonction des données saisies dans la demande et du nombre définitif de points obtenus, un type de Label est alors attribué :

- Label « Bronze » : entre 21 et 55 points
- Label « Argent » : entre 56 et 69 points
- Label « Or » : Plus de 70 points

Aucun Label n'est attribué pour un score inférieur à 21 points

Planning :

Timing	Action	Acteur(s)
De Septembre à Décembre	Téléchargement de la demande de labellisation, du mémento et du guide opératoire dans la partie « **ARBITRAGE** » du site internet de la FFHB ou sur la clé de l'arbitrage club	Club
31 Janvier 2014 **Au plus tard**	Envoi de la demande complète de demande de Labellisation au comité départemental	Club
Tout dossier incomplet ou reçu après la date du 31 janvier ne devrait pas être pris en compte		
28 Février 2014 **Au plus tard**	Envoi de la demande analysée et validée par le Comité (CDA / CDJA) à la Ligue Demande éventuelle de compléments d'informations aux clubs	Comité CDA/CDJA
31 Mars 2014 **Au plus tard**	Envoi de la demande analysée et validée par la Ligue (CTA / CTJA) au coordinateur Secteur CCA Demande éventuelle de compléments d'informations aux clubs	Ligue CTA/CTJA
20 Avril 2014 **Au plus tard**	Analyse de la demande par le coordinateur Secteur CCA Travail collaboratif d'ajustement du contenu des dossiers par le coordinateur Secteur CCA et les Ligues	Secteur CCA
Fin Avril 2014	Etude des dossiers et Attribution des Labels par le Comité de Pilotage CCA	CCA
Courant Juin 2014 Au plus tard	Envoi par email du résultat général et de la synthèse par club à chaque Ligue	Secteur CCA
Juin – Octobre 2014	Envoi des supports et dotations aux Ligues	Secteur CCA
Lors d'évènements marquants ou spécifiques	Remise des labels (supports et dotations) aux clubs concernés.	Comité et/ou Ligue





Cette section a pour vocation de présenter les grands principes ainsi que les outils d'aide à la création et au fonctionnement d'une Ecole d'Arbitrage pour un club souhaitant initier ou développer la démarche.

Chacun des thèmes est abordé sous forme de fiche :

- Fiche n° 1 : Elaboration du projet d'école d'arbitrage
- Fiche n° 2 : Contenu de la formation
  - niveau 1 / phase de sensibilisation
  - niveau 2 / phase d'apprentissage
  - niveau 3/ phase de perfectionnement
- Fiche n° 3 : Observation de l'arbitre
  - Arbitre seul / phase de sensibilisation
  - Arbitre seul ou en binôme / phase d'apprentissage
  - Arbitre en binôme / phase de perfectionnement
- Fiche n° 4 : Le Passeport de l'arbitre
  - La carte de membre de l'école d'arbitrage
  - Le carnet de bord

« Un projet est un ensemble articulé d'objectifs et de moyens mis en place pour les atteindre »

QUE DEVRAIT-IL CONTENIR ?

-1- Un avant-propos qui répond aux questions : Pourquoi ce projet ? A quoi et à qui sert-il ?

-2- La présentation de l'école d'arbitrage au sein du club :

- Période de fonctionnement
- Description de l'école d'arbitrage (les responsables, accompagnateurs, jeunes arbitres et arbitres +18ans…),
- Ressources externes accessibles à l'école d'arbitrage (locaux, intervenants, organisations : comité, ligue, autre club…)
- Ressources internes (humaines, matérielles, financières).

Il s'agit de montrer quelles sont les contraintes et les potentialités existant au niveau du club. Cela permet de faire évoluer la situation et d'informer les interlocuteurs des conditions de réalisation.

-3- Les informations relatives à l'organisation de l'école d'arbitrage :

- Coordination : Qui fait quoi ? De quoi chacun est-il responsable ? Périodicité des réunions, séances, moyens utilisés pour la communication, gestion financière…
- Fonctionnement : Nombre de séances pratiques, nombre de séances théoriques, périodes de fonctionnement, effectifs de JA prévus…

-4- Les objectifs :

- Généraux : qui reprennent les objectifs énoncés par la CCA et sont donc communs à toutes les écoles d'arbitrage
- Opérationnels : propres à l'école du club et pouvant être évalués. Ils sont quantitatifs et qualitatifs.
  Ex qualitatif : « Les 6 JA débutants doivent avoir acquis le niveau 3 »
  Ex quantitatif : « Sensibiliser 2 jeunes joueurs de plus à l'arbitrage ».

Ces objectifs sont choisis et formulés par la commission « école d'arbitrage » et sont déterminés à partir de la situation initiale, de ce que l'école dispose au départ.

Faire le lien entre les objectifs généraux, les objectifs opérationnels et les activités, animations, séances qui en découlent.

En résumé :

OBJECTIFS GENERAUX ⇨ OBJECTIFS OPERATIONNELS ⇨ Animations, activités.





-5- Evaluation - Bilan :

Qu'est-ce qu'évaluer ?

Fixer dans le projet des étapes intermédiaires pour vérifier qu'on ne sort pas de la situation finale visée.

Evaluer, c'est s'interroger sur la valeur, la portée, le sens de l'action que l'on vient d'engager.

Pourquoi évaluer ?

La démarche d'évaluation suscite un questionnement permanent et est un facteur du développement :

Pour mieux mesurer ce que permet l'action et sa cohérence, pour faire évoluer les pratiques, le projet, pour argumenter la qualité du travail réalisé, pour vérifier l'intérêt de l'action…

Comment évaluer ?

2 types d'évaluation :

- Evaluation des actions, en comparant objectifs fixés et actions menées
- Evaluation des effets (ce que l'action a permis, ce qui semblait prévisible, les effets imprévus, qu'est-ce qui a changé depuis la mise en œuvre du projet…).

Pour évaluer, il faut énoncer des critères et choisir des indicateurs.

Ex :

Critères	Indicateurs	
	Quantitatif	Qualitatif
Séance théorique	Combien d'arbitres en formation et de jeunes présents…	Etaient-ils réceptifs, ont-ils été participatifs…

A partir des critères et indicateurs, le responsable du projet construit ses propres outils :

Sondages, entretiens, questionnaires…/ Grilles, fiches d'observation / Passeport, …





Ce contenu a été essentiellement élaboré pour les jeunes arbitres mais est tout à fait transposable à toute personne de plus de 18 ans qui désire découvrir et progresser dans l'arbitrage.
La formation est décomposée en 3 phases correspondant à 3 niveaux :

- **Phase de sensibilisation / niveau 1**
- **Phase d'apprentissage / niveau 2**
- **Phase de perfectionnement / niveau 3**

NIVEAU 1 – SENSIBILISATION

Partie théorique :

- Connaissance des règles et Livret d'arbitrage
- Arbitrage en solo
- Oser siffler et prendre une décision sur le jeu
- Règles de base avec la balle (but, renvoi, remise en jeu, etc…)
- Placement sur le terrain
- La direction du jeu et les gestes de base

Partie « en situation » :

- Le joueur ou la joueuse joue en championnat
- Arbitre pendant sa formation (travail à thème)
- Arbitre des matchs de jeunes (avec observateur)



Niveau 1 - Phase Sensibilisation



Objectifs : ETAPE SUR LA TECHNIQUE D'ARBITRAGE

LECTURE DU JEU — ACTION

Tu joues

- Le Placement / Déplacement
- La Gestuelle
- La Communication

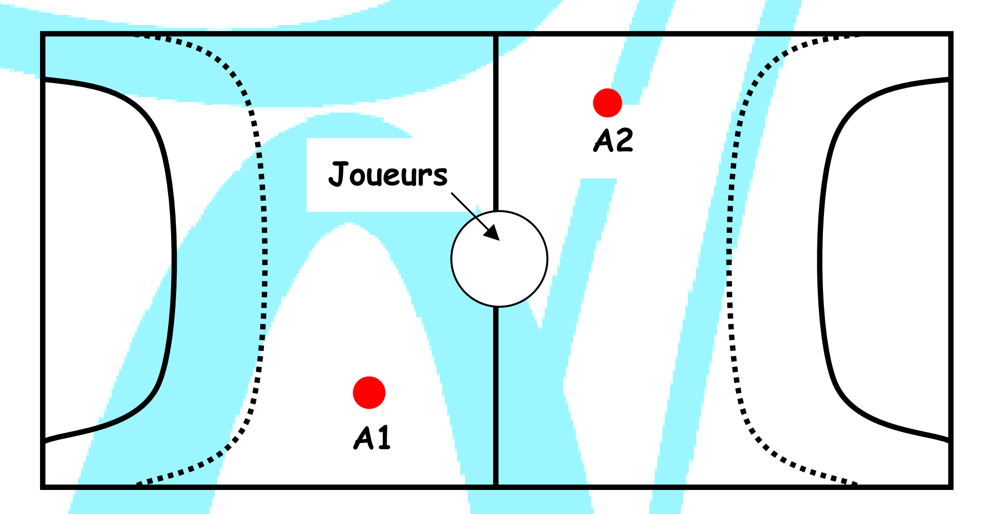
Reconnaître et identifier les fautes
- L'empiètement
- Le pied
- Oser siffler une faute et un jet de 7m
- Les agressions dans le contexte du jeu face à face, sur le côté, par derrière,
- Les marchers
- Les reprises de dribble
- Le maintien de la balle dans l'aire de jeu (remise en jeu et renvoi du but)
- Respect de la distance des 3m
- Le Jet Franc
- Le But.

Les remises en jeu
- L'engagement par le gardien ou sur la ligne médiane

Intervention et mise en oeuvre

Jeu dirigé à thème sur la « technique d'arbitrage » avec intervention de l'expert.

Forme : Deux arbitres en solo puis en alternance 1 solo et deux solos.
Placement autour de l'espace de jeu






NIVEAU 2 – APPRENTISSAGE :

Partie théorique :

- Connaissance des règles et Livret d'arbitrage
- Arbitrage en binôme
- Les sanctions sportives
- Les sanctions disciplinaires
- Approfondissement des règles de base
- Les gestes de base
- Explication et tenue de la table de marque

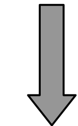
Partie « en situation » :

- Arbitrage en binôme en formation (travail à thème)
- Arbitrer des matchs de jeunes
- Inscription à des stages départementaux

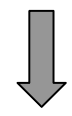


Niveau 2 – Phase Apprentissage





Objectifs :



1) Analyse du jeu (70%)

La lecture du jeu (étape du duel)

- Reconnaître et analyser les fautes dans la lecture du jeu

Sanctions sportives plus précises, marchers, reprises, empiètements, jeu hors de la balle …).

- Le Duel attaquant et défenseur

Rapport de force individuel et collectif
Analyse des intentions et des fautes défensives et offensives

- Gestion progressive des sanctions disciplinaires

Même faute = Même sanction
Cohérence des sanctions

2) L'action Technique Arbitrage (30%)

Travail en binôme

- Répartition des tâches (arbitre de champ, de but, relations et communication),

- L'avantage avec appréciation entre le laisser jouer et le laisser faire.

- Cohérence des sanctions.

- Modulation des coups de sifflet.

INTERVENTION PEDAGOGIQUE
Mise en œuvre des objectifs

- Mise en place de situation de jeu réduite (sur l'appréciation des duels)
- Le 1 x 1 attaquant / défenseur
- 1 attaquant devant 2 défenseurs, etc…

UN STAGE DE JEUNES ARBITRES S'APPARENTE A UN STAGE DE JEUNES JOUEURS




NIVEAU 3 - PERFECTIONNEMENT

Partie théorique :

- Connaissance des règles et Livret d'arbitrage
- Ne pas redonner systématiquement la balle à l'attaque
- Oser mettre des sanctions disciplinaires
- Placement et déplacement des arbitres en binôme
- Efficacité et fermeté des décisions
- Tous les gestes
- Gérer les différents arrêts de jeu

Partie « en situation » :

- Tenir la table de marque
- Participer à des stages départementaux
- Arbitrer des matchs de jeunes
- Assister à des rencontres de niveau national (Masc. et Fém.)



Niveau 3 – Phase Perfectionnement



LECTURE DU JEU

Objectifs :

- Le perfectionnement de la lecture du jeu.

- Analyse du rapport de force collectif.

- Anticipation et gestion des conflits.

- Examen des situations complexes entre attaquants et défenseurs.

- Le jeu à l'aile.

- Analyse du niveau de jeu maximal atteint par les jeunes

ACTION

Objectifs :

- Etude de l'application des sanctions différées.

- Notion d'avantage.

- Progressivité de la sanction.

- Jeu Passif

- Relation dans le binôme (balayage du terrain).

- Gestuelle, efficacité, sérénité, fermeté

- Formalités administratives

- Le rituel d'avant match

MISE EN ŒUVRE PEDAGOGIQUE

Le programme technique de référence est celui du brevet fédéral niveau 1 et 2.

CONCLUSION :

Le jeune arbitre est un joueur (c'est en jouant au contact d'entraîneurs compétents qu'il se formera).

L'opération Jeune Arbitre (JA) est :

- **Une action de promotion du handball**
- **Une action de formation de joueur**
- **Une action de formation d'arbitre décideur et responsable**



Fiche « OBSERVATION DE L'ARBITRE »



ECOLE D'ARBITRAGE
FICHE D'OBSERVATION DE L'ARBITRE
DE NIVEAU 1 (phase de sensibilisation)

NOM :
DATE :
MATCH :

PRENOM :
NOM ACCOMPAGNATEUR :
CATEGORIE :

RUBRIQUE	QUALIFICATIFS	X	OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES
Attitude	Affirmé		
	Tonique mais hésitant		
	Lymphatique		
Gestes	Conforme au code		
	Non conforme au code mais précis et clair		
	Brouillon		
Coup de sifflet	Conforme au code		
	Audible mais non conforme		
	Irrégulier		
Justesse de la décision	Bonne		
	Quelques erreurs		
	Beaucoup d'erreurs		





ECOLE D'ARBITRAGE

FICHE D'OBSERVATION DU BINÔME *
DE NIVEAU 2 (phase d'apprentissage)

NOM :

DATE :

MATCH :

PRENOM :

NOM ACCOMPAGNATEUR :

CATEGORIE :

RUBRIQUE	QUALIFICATIFS	X	OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES
Attitude	Affirmé		
	Tonique mais hésitant		
	Lymphatique		
Placement/Déplacement	Judicieux		
	Judicieux mais peu nombreux		
	Trop près ou trop loin		
Répartition des tâches	Bonne coopération		
	Quelques erreurs		
	Beaucoup de décisions contraires		
Gestes	Conforme au code		
	Non conforme au code mais précis et clair		
	Brouillon		
Coup de sifflet	Modulé		
	Audible mais non modulé		
	Trop faible ou trop fort		
Connaissance des règles -marcher, passage en force, pied, 3s, empiètement, dribble…- -renvoi, remise en jeu, but, engagement, 3m…-	Bonne		
	Quelques erreurs		
	Beaucoup d'erreurs		
Justesse de la décision -Jet franc/jet de 7m- -Sanction disciplinaire-	Bonne		
	Quelques erreurs		
	Beaucoup d'erreurs		
Appréciation de l'avantage	Laisse jouer		
	Redonne souvent la balle		
	Coupe beaucoup d'actions		

*** Ou de l'arbitre en solo**




ECOLE D'ARBITRAGE
FICHE D'OBSERVATION DU BINÔME DE NIVEAU 3 (phase de perfectionnement)

NOM :
DATE :
MATCH :

PRENOM :
NOM ACCOMPAGNATEUR :
CATEGORIE :

RUBRIQUE	QUALIFICATIFS	X	OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES
Appréciation de l'avantage	Laisse jouer		
	Redonne souvent la balle		
	Coupe beaucoup d'actions		
Appréciation des duels entre attaquants et défenseurs	Bonne		
	Quelques erreurs		
	Beaucoup d'erreurs		
Sanction sportive -Jet franc/jet de 7m- Cohérence	Adaptée		
	Quelques erreurs		
	Beaucoup d'erreurs		
Sanction disciplinaire Sanction adaptée Sanction progressive	Adaptée		
	Irrégulière		
	Inadaptée		
Connaissance des règles -marcher, passage en force, pied, 3s, empiètement, dribble…- -renvoi, remise en jeu, but, engagement, 3m…-	Bonne		
	Quelques erreurs		
	Beaucoup d'erreurs		
Jeu passif	Décisions judicieuses		
	Parfois Trop tôt/Parfois Trop tard		
	Peu sensibles		
Placement/Déplacement Coopération	Judicieux/Complémentaire		
	Peu nombreux/Quelques contradictions		
	Trop près ou trop loin/Un arbitre domine l'autre		
Communication (gestes, coup de sifflet, entre arbitres, avec la table…)	Efficace		
	Nombreuse mais peu efficace		
	Inefficace (brouillon, irrégulière…)		
Attitude/Personnalité	Affirmé/Serein		
	Tonique mais hésitant		
	Lymphatique/Inconstant/Vulnérable		



Fiche « LE PASSEPORT DE L'ARBITRE »



Ce passeport est le document personnel de l'arbitre qui justifie de son appartenance à l'école d'arbitrage du club et qui lui permet de suivre l'évolution de son cursus de formation et de son niveau de performance ; il est donc composé :

- **d'une carte de membre de l'école d'arbitrage**
- **d'un carnet de bord**

LA CARTE DE MEMBRE DE L'ECOLE D'ARBITRAGE

Vous trouverez ci-dessous un modèle type de carte pour les arbitres « club »:
Cette carte pourrait être de couleur différente selon les niveaux de formation afin que les observateurs s'attachent aux critères d'évaluation décrits dans chaque étape du cursus de formation de l'arbitre « club ».

Ex :	Niveau 1 :	Carte bleue
	Niveau 2 :	Carte blanche
	Niveau 3 :	Carte rouge

Cette carte est à faire remplir par l' « accompagnateur » après le match.

Recto :

CLUB : **COMITE :** **LIGUE :** ➢ Un but est validé par 2 coups de sifflet ➢ Pas d'objets dangereux (bracelet, montre, bague, collier, piercing…) ➢ Le Jet Franc se fait à l'endroit de la faute ➢ Ne pas oublier son matériel (un sifflet, un chronomètre, un crayon, un jeton, un carton de marque et le carton jaune et rouge) ✎ ***Avant le match*** : Contrôler la feuille de match. ✎ ***Pendant le match*** : Faire appliquer les règles, protéger les joueurs et veiller à la continuité du jeu ; en cas de blessure interrompre le jeu. ✎ ***Après le match*** : Indiquer le score de la rencontre, noter les éventuels joueurs blessés, faire signer le verso de la feuille de match. UNE VICTOIRE SANS RESPECT EST UNE DEFAITE	**PHOTO** ***CARTE ECOLE D'ARBITRAGE*** NOM : …………………………………… PRENOM : …………………………………… Né(e) le : …………………………………… Club : …………………………………… N° Licence : …………………………………… Age : …………………………………… Adresse : …………………………………… …………………………………………… Nom du Responsable : …………………… Signature du JA : Délivrée le : …………………





Verso :

	DATE	CLUB RECEVANT	CLUB VISITEUR	TUTEUR (NOM)	NOTE	SCORE	COMMENTAIRES
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							

+ BIEN
++ TRES BIEN
= DOIT S'AMELIORER
- DOIT TRAVAILLER
-- DOIT BEAUCOUP TRAVAILLER





LE CARNET DE BORD

Dans le cadre des activités de l'école d'arbitrage, chaque arbitre et notamment un jeune, sera accompagné d'un « accompagnateur », membre de la commission « école d'arbitrage » du club.
L' « accompagnateur » aura pour missions :

- Suivi du carnet de bord,
- Conseil lors de la rencontre,
- Interface entre l'arbitre, les parents, l'école d'arbitrage.

FORMATION THEORIQUE
SAISON 20XX/20XX

NOM :

DATE	INTERVENANT(S)	THEME	SUPPORT PEDAGOGIQUE	OBSERVATIONS





FORMATION « EN SITUATION »
SAISON 20XX/20XX

NOM :

DATE	TUTEUR	MATCH	OBSERVATIONS



V : Documents nécessaires



Tous les documents utiles à la mise en œuvre et au bon fonctionnement d'une Ecole d'Arbitrage sont téléchargeables dans la partie « Arbitrhand » du site Internet de la FFHB ou sur la clé de l'arbitrage club.

Nous vous rappelons que cette partie du site est dédiée à l'arbitrage et que grâce à vos articles, il peut s'avérer un véritable outil de communication et d'échanges.

Récapitulatif des fichiers version «Année 2013» nécessaires :

- Demande de « Label Ecole d'Arbitrage » (Grille de calcul automatique du Label en fonction des critères d'attribution et des barèmes d'évaluation définis + Charte)
- Guide Opératoire
- Mémento
- Liste des correspondants « Ecole d'arbitrage » des comités et des ligues

ET SI, ENSEMBLE, NOUS FAISIONS DECOUVRIR

« LE PLAISIR D'ARBITRER »



